



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Extension de Longereuse, l'aventure continue!

A la fin de l'année passée, le Conseil communal désignait l'architecte Andrea Pelati comme vainqueur du concours d'architecture pour l'extension du collège de Longereuse. L'avant-projet imaginé par M. Pelati avait été présenté au public de même que l'ensemble des seize autres projets soumis au jury. Depuis lors, de nombreuses itérations ont eu lieu, entre l'architecte et les futurs utilisateurs de ces locaux à construire, dans le but de réduire au maximum les coûts qui avaient quelque peu pris l'ascenseur pour toutes sortes de raisons.

Le 19 juin prochain, le Conseil général de Val-de-Travers devra donc décider s'il désire donner suite à ce projet redimensionné, dont les coûts estimés avoisinent désormais les 7.5 millions de francs, en approuvant une demande de crédit d'étude permettant de finaliser le dossier. Le vote final sur l'extension interviendra en fin d'année.

Pour permettre de rester dans ce budget initialement prévu et sur lequel, en juin 2018, le législatif avait donné son aval unanime, des choix ont dû être faits par le Conseil communal, avec comme objectifs de conserver le concept original du projet « à Travers les préaux » et de maintenir toutes les options pour des

étapes de construction futures en ligne avec la stratégie à long terme de l'exécutif.

L'ensemble des fonctionnalités du projet ont donc été repensées, redimensionnées, déplacées voire remises à des options de constructions ultérieures, dans le respect du projet conçu par l'architecte.

C'est donc une variante quelque peu réduite, mais satisfaisant la grande majorité des besoins énoncés en 2018, qui sera soumise à une étude définitive durant la fin de cette année 2020, sous réserve de l'approbation du crédit d'étude par le Conseil général à la fin du mois.

En marge de ce projet sur le site de Longereuse, notre législatif avait aussi donné son aval à la mise en place d'une structure préscolaire sur deux sites dans notre Commune. Ainsi, un second crédit d'étude sera également soumis au Conseil général, pour la création d'une nouvelle crèche à Couvet. Ces deux constructions nouvelles permettront de concrétiser la politique d'accueil préscolaire soutenue par le Conseil communal, tout en apportant les solutions de réorganisation nécessaires à certaines de nos structures parascolaires actuelles et en respectant le cadre budgétaire qu'il s'était fixé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra le

vendredi 19 juin 2020, à 19 h, à Couvet, Centre sportif régional avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbaux des séances des 25 novembre et 16 décembre 2019
4. Nomination d'un 2^e vice-président au Bureau du Conseil général suite à la démission de Mme Lydie Sivignon
5. Examen et approbation des rapports de gestion 2019
6. Examen et approbation des comptes annuels 2019
7. Modification du plan d'aménagement local de Fleurier
8. Prêt complémentaire de Fr. 870'000.- à CP Fleurier SA
9. Crédit de Fr. 106'000.- pour le système d'alarme et de télégestion des installations d'eau potable d'Emer-de-Vattel à Couvet et du puits de Boveresse

10. Crédit de Fr. 425'000.- pour l'achat des parcelles 2014 et 2525 du cadastre de Buttes au lieu-dit Montaval

11. Crédit de Fr. 459'000.- pour deux études définitives liées au projet d'évolution des infrastructures scolaires et d'accueil à Val-de-Travers

12. Crédit de Fr. 790'000.- pour la rénovation de l'auberge de la Robella

13. Crédit de Fr. 13'950'000.- pour l'extension du CAD Lanvoina de Couvet

14. Communications du Conseil communal

15. Interpellations et questions

Au vu des allègements des mesures de confinement décidés par le Conseil fédéral, cette séance pourra se faire en présence du public, contrairement à ce qui a été annoncé dans l'édition du 28 mai. La crise sanitaire imposant des mesures particulières, celles-ci sont exposées dans un concept de protection disponible sur la page www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection.



Au Vallon – Groupe de gymnastes posant en marge d'une des fêtes de gymnastiques se déroulant à Couvet, années 20 ou 30 (12/24)

© MRVT



Echo des autorités

Appel aux photographies COVID-19

Mercredi 27 mai, le Conseil fédéral a largement assoupli les restrictions dues au COVID-19.

Le Conseil communal se réjouit de ses mesures, qui démontrent que le peuple suisse a bien su « jouer le jeu », et remercie sincèrement les habitants du Val-de-Travers ainsi que ses commerçants et ses entreprises pour tous les efforts consentis – qui toutefois devront être poursuivis quelque temps encore...

La Commune souhaite conserver, à titre d'archives documentaires, les images typiques de notre région durant la période exceptionnelle que nous vivons (phases de confinement et de déconfinement), par exemple : file d'attente « distanciation » au marché, devant les grands magasins, ciel sans avions, affiches « rupture de stock de masques » sur les vitrines, etc., ainsi que d'autres images qui représentent cette crise sans précédent.

Les personnes sont invitées à transmettre ces images à la Commune par courriel à chancellerie.vdt@ne.ch ou via ses réseaux sociaux.

Nous vous remercions d'avance de votre participation à cette campagne de récolte photographique !

ANNONCES

Au revoir Centre sportif régional du Val-de-Travers! Bienvenue espaceVAL!

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Centre sportif régional du Val-de-Travers prend un nouveau départ. En effet, depuis bientôt trois ans, une réflexion approfondie sur la redynamisation du complexe a été menée.



Aujourd'hui, il devient **espaceVAL** et se fixe notamment comme objectifs de mieux communiquer, d'étoffer les prestations et de se faire connaître au-delà de notre vallée.

Retrouvez le communiqué de presse en page 3 de ce journal. www.espaceval.ch.

Arrêté temporaire de circulation routière

Fleurier, place de la Gare
L'arrêté est disponible sur www.val-de-travers.ch/page/arretes.

A la recherche d'un emploi?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

EN BREF

Crédit du Conseil général pour l'extension à l'ouest du chauffage à distance de Couvet

L'enjeu pour notre collectivité est double : c'est d'une part une action significative dans le paysage des actions que nous déployons pour sauvegarder notre environnement et, d'autre part, c'est à nouveau un plus pour notre économie forestière régionale.

La commune de Val-de-Travers a déjà mis en œuvre un important réseau de chauffage à distance (CAD) dans le village de Couvet, dont la première mise en service date de 2014. Ce ne sont pas moins de 30 bâtiments qui sont aujourd'hui raccordés.

Le nouvel investissement est estimé à 13'950'000 francs, dont viendront en déduction les subventions cantonales, fédérales et les contributions des privés qui se raccorderont.

L'impôt ne participera pas au financement de ce projet.

Val-de-Travers a l'opportunité, au travers de ce nouvel investissement, de déployer encore davantage un système de chauffage écologique et économique. Cette extension va aussi accroître les débouchés pour nos produits forestiers, avec des recettes à la clef, tant pour la Commune que pour les propriétaires privés.

